

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

....23.....

Conseillers en

fonction :

....23.....

Conseillers

présents :

....23.....

+ 3 procurations de vote

Séance ordinaire du 12 novembre 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 9 : Ressources humaines - Recensement de la population 2026 - Rémunération des agents recenseurs

Vu le Titre V (articles 156 à 158) de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
Vu le Décret n°2003-485 du 5 juin 2003 déterminant les modalités d'application de la loi,
Considérant que le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026,

Depuis 2004, le mode de recensement de la population est une opération quinquennale pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Afin d'organiser le maillage des agents recenseurs, il est proposé au Conseil de maintenir le découpage de la Commune en 7 secteurs de recensement, comme en 2020.

Il est proposé de désigner Mme Lydie MOUGEL, coordonnateur communal et d'y adjoindre M. Cyril PERRIN comme assistant coordonnateur communal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le système de rémunération suivant :

- 3.50 € par foyer,
- Forfait de 50 € pour la tournée de reconnaissance,
- Forfait de 100 € pour l'ensemble de la formation (composée de 2 demi-journées).

.../...

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DECIDE :

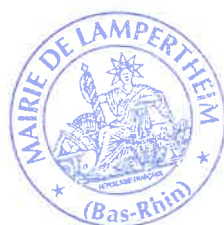
- d'arrêter le découpage des secteurs à 7,
- de désigner Mme Lydie MOUGEL, coordonnateur communal,
- de désigner M. Cyril PERRIN, assistant du coordonnateur,
- de fixer la rémunération des agents recenseurs à :
 - 3.50 € par foyer,
 - Forfait de 50 € pour la tournée de reconnaissance,
 - Forfait de 100 € pour l'ensemble de la formation (composée de 2 demi-journées).

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.
Lampertheim, le 12 novembre 2025

Patrick MALTES

Secrétaire de séance



Murielle FABRE

Maire de Lampertheim